

La Lettre n°649, 30 novembre 2009

Le point avec...

Patrick Rayou : « Il y a trop de devoirs à la maison, pour des résultats peu probants »

Patrick Rayou est professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII.

Dans votre ouvrage Faire ses devoirs - Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire (PUR), vous déclarez que « les écoliers ont toujours fait des devoirs ». Quelles nouvelles formes revêtent-ils aujourd'hui ?

Les devoirs ont été externalisés : ils se font hors de l'enceinte de l'école et hors du regard des enseignants. Jusqu'aux années 1960, dans le second degré, les élèves faisaient leurs devoirs à l'étude, notamment avec des adjoints d'enseignements qui à la fois donnaient cours, surveillaient et aidaient les élèves. Progressivement, ces adjoints ont été intégrés dans le corps des certifiés, sous la pression des organisations syndicales. Car, dans l'imaginaire français, il est plus noble d'enseigner que de faire apprendre. Cette externalisation peut déboucher sur une forme de sous-traitance qui pose problème.

Quels problèmes ?

L'externalisation est une manière de déplacer des responsabilités de l'interne à la périphérie. Au lieu de suivre le processus d'apprentissage des élèves, on suit souvent les logiques corporatistes des adultes. Celui qui aide aux devoirs ne sait pas nécessairement comment l'élève apprend et ce dont il a besoin pour s'approprier les savoirs. Il ne connaît parfois pas même le programme de l'enseignant. Le travail est fractionné, taylorisé. Un marché extraordinaire s'est développé autour des devoirs . La dérivation extrême de ce processus a été l'éphémère site Faismesdevoirs.com qui, contre quelques euros, se chargeait des devoirs !

Remettez-vous en cause l'efficacité des devoirs à la maison ?

Les devoirs sont nécessaires, car ils permettent aux élèves de s'approprier ce qui a été appris une première fois. Mais ce n'est pas parce que les élèves travaillent qu'ils réussissent, selon ce que le principe méritocratique laisse penser. Car le travail intellectuel est au moins autant qualitatif que quantitatif : on peut travailler beaucoup et avoir des résultats médiocres, et travailler en apparence peu et avoir de très bons résultats. En situation d'échec, l'élève baisse souvent les bras et se dit qu'il obtiendra les mêmes résultats sans travailler. Il faut se poser la question de l'efficacité des devoirs : il y en a trop pour des résultats peu probants. Cela tient largement à la manière dont ils sont organisés.

Les devoirs ne discriminent-ils pas les élèves les moins favorisés socialement ?

La réussite scolaire requiert plus d'intelligence qu'autrefois. Elle relève aujourd'hui aussi de « pédagogies invisibles ». Il s'agit de pré-supposés pour réussir, qui ne sont pas appris à l'école. L'utilisation d'Internet, l'organisation d'un brouillon... sont autant de gestes

intellectuels qui se jouent précisément dans les devoirs. Les élèves culturellement défavorisés sont considérablement pénalisés, car ils ont besoin d'acquérir ces savoirs spécifiques. Or, les enseignants ont du mal à allier traitement du programme et apprentissage de compétences.

Pourquoi la pratique se maintient-elle, alors qu'elle est peu préconisée ou limitée dans les textes officiels ?

Parce qu'elle donne un gage de sérieux des enseignants aux parents, et à ceux-ci un droit de regard et des possibilités de maîtrise de l'école. Finalement, les devoirs ont une certaine efficacité sociale, en ce sens qu'ils créent un consensus sur l'école. Pour autant, ce consensus est fragile : les professeurs accordent assez peu d'importance au travail à la maison. Dans la mesure où ils ne savent pas qui en sont les auteurs, ils hésitent à les noter. Les parents aussi sont partagés : d'un côté, ils se plaignent du temps et de l'énergie que les devoirs mobilisent, et de l'autre, ils ont peur de l'échec de leur enfant.

Que pensez-vous de l'aide individualisée, proposée dans la réforme du lycée ?

Il nous semble que les élèves doivent travailler plus en classe. Nous sommes favorables à l'aide individualisée, à condition que les heures qui y sont consacrées soient dirigées par les enseignants ou par des assistants pédagogiques qui assistent aux cours et sont au courant des exigences et du programme de l'enseignant. A condition, aussi, que l'aide individualisée soit en lien direct avec l'apprentissage premier et collectif.